



Master Neuropsychologie de l'Enfant (NE) de l'Université Grenoble Alpes : Frequent Asked Questions (F.A.Q.)

1. *J'ai une licence qui n'est pas une licence de psychologie (ex : Sciences de l'éducation, biologie, sciences du langage, éco-gestion, etc.) mais j'ai découvert la neuropsychologie et ça me passionne. Je veux devenir neuropsychologue. Puis-je entrer dans le Master NE ?*

Pour exercer le métier de neuropsychologue, il faut obtenir le titre de psychologue. Or, ce titre est protégé par une loi et les décrets d'application de cette loi, renseignez-vous par exemple :

Sur le site du ministère : <https://www.enseignementsuprecherche.gouv.fr>, rubrique Enseignement supérieur > Formations et diplômes > Master > psychologue : une profession réglementée en France
sur le site de l'OFPN, ici : <http://ofpn.fr/le-psychologue-specialise-en-neuropsychologie/>
sur le site du SNP, ici : <https://psychologues.org/la-profession/le-titre-de-psychologue/>
sur le site de la FFPP ici : http://www.forum.ffpp.net/index.php?option=com_jdownloads&view=download&id=96&Itemid=425

Cette loi précise notamment qu'un psychologue a un cursus universitaire complet en psychologie, Licence + Master. Sans licence de psychologie, vous ne pourrez jamais devenir psychologue (ni neuropsychologue, qui n'est qu'un psychologue spécialisé en neuropsychologie). Il vous faut donc d'abord obtenir une licence de psychologie avant l'entrée en master.

2. *J'ai une licence qui n'est pas une licence de psychologie mais j'ai une expérience professionnelle en la matière, ou une licence contenant des enseignements proches de certains enseignements de psychologie. J'aimerais me renseigner sur les équivalences possibles pour arriver à obtenir la licence de psychologie sans refaire l'entièreté des 3 ans de licence. A qui dois-je m'adresser ?*

Vous devez vous adresser aux responsables de la licence de psychologie que vous souhaitez intégrer, ainsi qu'au responsable de la formation continue, VAE (validation des acquis de l'Expérience) et VAPP (validation des acquis professionnels et personnels). Pour l'Université Grenoble Alpes, vous trouverez les liens sur le site de l'UFR-SHS : <https://shs.univ-grenoble-alpes.fr/>

3. *J'ai un diplôme équivalent bac+3 étranger (par exemple, un baccalauréat du Québec) et je souhaiterais intégrer le Master de neuropsychologie de l'enfant pour obtenir le titre de neuropsychologue et exercer ensuite. Que dois-je faire ?*

Voir réponse à Q1 : Sans licence de psychologie, vous ne pourrez jamais devenir psychologue ni neuropsychologue en France. Il vous faut donc d'abord obtenir la garantie que votre diplôme vous donne l'équivalence pour une licence de psychologie avant l'entrée en master. Pour cette démarche, voir réponse à Q2.

4. *Je suis actuellement en 3ème année de licence de psychologie, ailleurs qu'à Grenoble (y compris dans une formation à distance, comme celle de Toulouse, Rennes, Paris 8...). Je souhaiterais intégrer le Master Neuropsychologie de l'Enfant de Grenoble. Est-ce que j'ai mes chances ?*

Tout étudiant ayant une licence de psychologie peut candidater à l'entrée au Master de neuropsychologie de l'enfant de Grenoble. La sélection ne tient pas vraiment à la chance mais à (par ordre d'importance) 1) la qualité de votre dossier académique (notes obtenues pendant votre Licence de psychologie), 2) votre motivation et la qualité de votre lettre de motivation et 3) vos autres expériences.

5. J'ai commencé un autre Master de psychologie (parcours x, y ou z) et je suis en M1 ou je suis déjà titulaire d'un M1 de psychologie. Je voudrais me réorienter et intégrer le M2 de Neuropsychologie de l'Enfant. Est-ce possible ?

La sélection pour intégrer le parcours se fait normalement à l'entrée en M1, donc la voie la plus simple est de postuler, en fin de licence, à l'entrée en M1 neuropsychologie de l'enfant à l'UGA.

Si vous avez commencé un autre parcours du master psychologie de l'UGA, il faudra faire une demande de changement de parcours en fin d'année de M1, et votre dossier sera examiné par la commission de recrutement. Le changement de parcours n'est pas de droit, il dépendra de la qualité de votre dossier.

Si vous avez effectué votre M1 de psychologie dans une autre université, vous aurez aussi la possibilité de candidater à l'entrée en M2 Neuropsychologie de l'enfant.

Cependant, il y a peu de places pour une entrée directe en M2, puisque la plupart des places est réservée pour les M1 du parcours.

Si vous êtes dans l'une de ces situations mais que vous n'avez pas une licence de psychologie (par exemple une licence de biologie suivie d'une entrée en M1 parcours recherche en psychologie), alors vous ne serez pas admis en M2NE avant d'avoir validé une licence de psychologie.

6. Je suis déjà titulaire d'un Master en psychologie ou d'un Doctorat en psychologie et souhaite intégrer le master de neuropsychologie de l'enfant, car mon projet professionnel a changé. Puis-je intégrer directement le M2 ? Pourrais-je être dispensé du travail de mémoire ?

Votre intégration en M1 ou en M2 dépendra de votre cursus précis, du contenu de votre dossier et de votre parcours. Une thèse en psychologie vous a hautement spécialisé.e dans un domaine précis, mais ne garantit pas forcément que vous avez les connaissances requises pour intégrer directement le Master 2 de neuropsychologie de l'enfant. Un Master de psychologie non plus, s'il est éloigné des contenus du Master NE, comme par exemple un Master en psychologie du travail et des organisations ou en psychologie sociale. De plus, l'ancienneté de votre parcours précédent comptera aussi. Si vous avez fait un Master de psychologie ou un doctorat il y a plus de 10 ans, il est peu probable que vous ayez acquis au cours de ce cursus les connaissances suffisantes pour intégrer directement le Master 2 NE d'aujourd'hui.

Enfin, si vous n'avez aucune heure de stage attestée auprès d'un psychologue clinicien, vous ne serez pas admis.e en M2.

Pour la dispense de mémoire, une fois admis.e, vous ferez votre demande d'équivalence pour l'UE mémoire et c'est l'équipe pédagogique qui décidera, là aussi en fonction de votre précédent mémoire de M2 ou précédente thèse, de vous dispenser ou pas du travail de mémoire.

Si vous êtes déjà psychologue clinicien et que vous désirez vous spécialiser en neuropsychologie de l'enfant, vous pouvez postuler directement en Master 2. Vous avez déjà le titre de psychologue et n'avez donc pas besoin de cumuler 500H de stage, cependant nous ne serez dispensé d'aucun cours, et vous devrez effectuer le stage de 300H en neuropsychologie de l'enfant et le mémoire. C'est le

minimum pour devenir spécialisé dans ce domaine. Pour les aménagements possibles dans le cadre de la formation continue, voir la réponse à la question 8.

7. J'ai un diplôme de psychologue obtenu à l'étranger. Puis-je intégrer le Master 2 neuropsychologie de l'enfant pour obtenir le diplôme français ?

Il existe une commission nationale, au ministère, qui traite les demandes de reconnaissance des diplômes étrangers de psychologues. Avant toute démarche auprès d'une université, adressez-vous à cette commission : commissiondespsychologues@enseignementsup.gouv.fr

8. Je voudrais des renseignements sur la possibilité de suivre le Master en formation continue (FC). Existe-t-il des aménagements particuliers (notamment de planning et d'emploi du temps) quand on est sous le régime de la FC ? Est-ce compatible avec le maintien d'un emploi à mi-temps ? Peut-on faire le Master 2 Neuropsychologie de l'Enfant en 2 ans ?

Il n'existe pas d'aménagement spécifique des enseignements pour les étudiants en formation continue en Master de psychologie : ils suivent les cours en présentiel avec les autres étudiants. Le Master 2 se déroule normalement en une année (le volume des enseignements est d'environ 200 heures auxquelles s'ajoutent les heures de stage). Le premier semestre est constitué de 10 semaines pleines de cours réparties entre septembre et décembre et quelques semaines sans cours. Le second semestre est constitué de 2 semaines de cours fin janvier. A partir du 1^{er} février, vous êtes libérés pour vos stages et votre travail de mémoire.

C'est à vous de voir si cela peut être compatible avec votre emploi à mi-temps. En début d'année, dans la mesure du possible, nous pouvons vous conseiller sur la stratégie à adopter en fonction de votre situation. Si la totalité des UE n'est pas validée à la fin de l'année, le redoublement n'est pas automatique, il faut déposer une demande auprès du responsable pédagogique et le dossier sera étudié en commission. Si le redoublement est justifié par votre situation professionnelle et que vous avez validé suffisamment d'UE, votre demande de redoublement sera examinée avec bienveillance par la commission.

9. J'ai besoin de connaître le planning du Master (par exemple pour constituer mon dossier de demande de formation continue).

Le service de formation continue pourra vous aider à monter votre dossier et vous communiquera le planning de l'année en cours. Le planning de l'année suivante est affiné entre mai et juillet. Quelques éléments sont invariants :

En M1, il n'est pas prévu de période spécifique pour le stage, celui-ci peut démarrer dès le mois de septembre et doit s'adapter à votre emploi du temps. Cependant, au second semestre, le planning ménage une journée par semaine sans cours.

En M2, vous pouvez aussi commencer vos stages dès le début de l'année. Cependant, le premier semestre est constitué de 10 semaines pleines de cours réparties entre septembre et décembre et quelques semaines sans cours. Le second semestre est constitué de 2 semaines de cours fin janvier. A partir du 1^{er} février, vous êtes libérés pour vos stages et votre travail de mémoire.

10. Quelles sont les exigences concernant les stages pendant le master neuropsychologie de l'enfant ?

Les premières exigences sont communes à l'ensemble des 500H de stage qu'il faut avoir effectué pour l'obtention du titre de psychologue. Ce sont les exigences définies par la loi qui protègent le titre de psychologue (voir Q1 pour quelques sites d'information sur le titre de psychologue).

Ensuite, pour les exigences plus spécifiques au master, il faut distinguer les stages effectués pendant le M1 (200H exigées) et ceux effectués pendant le M2 (300H exigées).

En M1, le ou les stages peuvent être faits auprès de tout.e psychologue clinicien.ne (quelle que soit sa spécialité) et auprès de tout public (enfant, adulte, personne âgée). Les stages de M1 ne sont donc pas nécessairement faits en neuropsychologie. Il est conseillé de faire son stage de 200H en institution, ou bien de faire 100H en cabinet libéral et 100H en institution. Le stage peut être effectué à tout moment de l'année. Au second semestre du M1, vous aurez 1 jour par semaine libéré de tout cours, pour votre stage.

En M2, le ou les stages peuvent être faits auprès de tout.e psychologue spécialisé.e en neuropsychologie de l'enfant et auprès de tout public enfant et/ou adolescent. Il est conseillé de faire un seul stage de 300H, ou bien au moins un stage de 150H minimum. L'équilibre entre stage en libéral et stage en institution sur l'ensemble des stages du master est fortement conseillé : par exemple, si vous avez fait 200H en libéral en M1, vous devrez faire un maximum d'heures de stage en institution lors du M2. Le stage M2 peut commencer au semestre 1 (quelques semaines libérées) mais sera fait essentiellement au second semestre (plus aucun cours à partir du 1^{er} février).

11. Je souhaiterais devenir neuropsychologue et faire de la recherche à côté (dans le domaine de la neuropsychologie ou de la psychologie cognitive). Je voulais savoir si le Master de neuropsychologie de l'enfant était incompatible avec la recherche ou si j'aurais la possibilité de faire une thèse après.

Aujourd'hui, il n'y a plus de distinction officielle entre les masters professionnels et recherche, donc tous les Masters permettent théoriquement de poursuivre en thèse. La poursuite en thèse dépend surtout du fait d'avoir un financement. Soit vous trouvez un.e directeur.trice de thèse qui a obtenu un financement et cherche un.e thésard.e, soit vous postulez dans une école doctorale pour obtenir une bourse doctorale.

Cependant, à Grenoble, les masters gardent une coloration très claire, soit recherche soit professionnelle :

Si vous faites le master neuropsychologie de l'enfant, vous serez très bien formé.e pour devenir neuropsychologue clinicien.ne, et moins bien formé.e pour poursuivre en recherche.

Vous risquez aussi d'être pénalisé.e lors du concours pour l'obtention d'une bourse doctorale, par rapport aux étudiants ayant suivi un parcours plus orienté sur la recherche.

Cependant, régulièrement, un.e étudiant.e. du master neuropsychologie de l'enfant choisit de poursuivre en thèse et trouve une thèse financée.

Si vous êtes dans ce cas, il vous sera conseillé de suivre pendant votre thèse des formations avancées à la méthodologie et aux statistiques de la recherche, pour compléter vos connaissances.

Si vous faites un master recherche en psychologie, vous serez très bien formé.e pour poursuivre en recherche, et beaucoup moins bien formé.e pour exercer le métier de psychologue.

Vous pourrez faire des stages pour prétendre à l'obtention du titre mais vous n'êtes pas sûr.e de l'avoir et il vous manquera une formation clinique solide.

Donc, si votre projet professionnel est vraiment de "faire les deux", l'idéal sera de faire les deux masters, l'un après l'autre.

Cependant, il faut aussi savoir que c'est vraiment très difficile de concilier les deux métiers.

Réfléchissez donc bien et choisissez votre master en fonction de votre choix prioritaire.

12. A quel laboratoire est adossé le Master de neuropsychologie de l'enfant ?

Au LPNC, laboratoire de Psychologie et Neurocognition (UMR 5105) : <https://lpnc.univ-grenoble-alpes.fr/>

13. Je suis en train de monter mon dossier pour candidater au Master et je m'interroge sur le contenu de ma lettre de motivation et la longueur qu'elle doit avoir.

Il n'y a pas de longueur définie pour une lettre de motivation, cela dépend de ce que vous avez à dire. Cependant, il est préférable qu'elle ne dépasse pas 2 pages.

Au niveau de son contenu, elle doit, comme son nom l'indique, expliquer au jury vos motivations à entrer dans ce Master de neuropsychologie de l'enfant. Les propositions suivantes sont données à titre indicatif et ne sont absolument pas exhaustives. Vous pouvez expliquer ce qui vous motive à devenir neuropsychologue de l'enfant, les intérêts que vous voyez à exercer ce métier. Vous pouvez exposer les qualités et aptitudes que vous avez et qui vous semblent adaptées à ce métier. La lettre peut également exposer les buts que vous poursuivez à plus ou moins long terme (poursuite d'études après le Master, type de travail visé, projet d'entreprise...)

Je le répète, ces différentes suggestions de contenu ne sont pas obligatoires. Le jury va juger de la cohérence de votre propos et de l'adéquation de votre projet avec le Master. La qualité de votre langage écrit est également estimée au travers de cette lettre.

14. Je suis en train de monter mon dossier pour candidater au Master et je voudrais fournir au jury un document qui n'est pas prévu (par exemple, une lettre de recommandation d'un maître de stage, une attestation...). Comment faire ?

Les documents demandés dans le dossier sont normalement suffisants pour le jury. Si toutefois vous voulez fournir un document non prévu, il doit être court (2 pages maximum). Ajoutez ce document en annexe à votre lettre de motivation, pour que l'ensemble constitue un seul fichier à télécharger.

15. Ce master permet-il de préparer le concours de Psychologue de l'Education Nationale ?

Le contenu du Master est très ciblé sur la pratique de la neuropsychologie de l'Enfant, l'ensemble de son contenu peut donc être très utile pour le concours et le métier de psychologue de l'Education Nationale (psyEN).

Cependant, ce n'est pas le même métier. De plus le concours de PsyEN a ses particularités (voir les infos, les annales etc. sur le site du gouvernement <https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264>).

Il existe une option de 24H, au sein du Master, qui vise à aider les étudiants désirant préparer ce concours. Plusieurs psychologues de l'Education Nationale interviennent dans cette option. Cependant, cette option est surtout destinée aux étudiants ne connaissant pas le système éducatif, ses rouages (c'est une partie importante du concours) et les particularités du métier de PsyEN.